

Rapport n°15

Accunsentu per a seconda programmazione 2025 di u Cuntrattu di Cità

Approbation de la seconde programmation 2025 du Contrat de Ville

En application de la circulaire du 31 août 2023 de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville, la Ville de Bastia, la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) et l'Etat ont élaboré un document cadre du Contrat de Ville 2024- 2030, signé le 9 septembre 2024.

Ce contrat de ville 2024-2030 est guidé par les priorités transversales et orientations stratégiques suivantes :

Priorités transversales :

- Le renforcement de la mixité des populations et l'engagement vers la transition urbaine, écologique et solidaire,
- La mise en synergie des acteurs et dispositifs,
- Le potentiel d'innovation, la recherche de solutions nouvelles ou expérimentales,
- L'élaboration de diagnostics sur des questions d'actualité ou des sujets peu documentés,
- La nécessité de mieux faire connaître les dispositifs, acteurs, projets,
- La valorisation et la promotion de l'identité territoriale, de la langue et culture corses.

Orientations :

- Bien vivre ensemble au quotidien dans les quartiers.
- Accompagner vers leurs droits et l'émancipation des habitants des quartiers.
- Agir sur l'emploi et la cohésion économique des quartiers.

Le territoire concerné est celui des Quartiers Politique de la Ville (QPV) tels qu'arrêtés par Décret n°2023.1312 du 28 décembre 2024, à savoir les QPV Bastia Mezana et Bastia Meridionale.

Conformément aux décisions du comité de pilotage du 17 octobre 2024, l'Etat, la Communauté d'Agglomération de Bastia et la Ville de Bastia ont lancé un appel à projets pour les actions à mettre en œuvre pour l'année 2025.

Cet appel à projets a été lancé le 21 octobre 2024 et concerne également les dispositifs du Programme de Réussite Educative (PRE) et de la Cité Educative, lesquels sont inclus dans le Contrat de Ville 2024-2030.

La remise des dossiers a été fixée - au plus tard - le 3 mars 2025.

54 porteurs de projets ont ainsi déposé 162 dossiers, dont 81 ont été instruits au titre du Contrat de ville (hors Cité éducative et PRE).

Une instruction a été réalisée avec les partenaires pour recueillir en outre les avis des services de l'Etat et ceux de la CAB sur les dossiers reçus et admissibles. A l'issue de cette première phase, il est ressorti que 46 actions répondaient aux critères de sélection et aux exigences de l'appel à projets et ont fait l'objet d'une première programmation 2025 validée par le conseil municipal du 10 avril, représentant un montant total d'action 1 576 877 et une subvention par la ville de 224 600 euros.

Certains projets nécessitaient des compléments (précisions, recadrages, bilans des actions menées en 2024 ...) ou devaient faire l'objet d'un arbitrage partenarial. Les compléments et précisions ayant depuis été obtenus une seconde programmation comportant 17 actions répondant aux critères de sélection et aux exigences de l'appel à projets, peut être proposée.

Les 17 actions cofinancées par la Ville dans le cadre de cette seconde programmation du Contrat de Ville pour l'année 2025 sont les suivantes :

		coût action	subven tion deman dée			Sbv allouée par la Ville	CPO
PORTEUR DE PROJET	INTITULE DE L'ACTION		ville	CAB	Etat		

ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX							
Les transitions							
ASSIST	renouveau	31 500	4 000	4 000	4 000	4 000	
U Marinu	Eco-quartiers	4 016	1 250	1 000	1 500	1 250	24-26
Elaboration de diagnostic							
FALEP	San Anto	47 475	9 920	9 920	9 920	9 920	

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN DANS NOS QUARTIERS							
Favoriser les relations humaines dans un espace partagé							
U Marinu	Fêtes au jardin Pécunia	3 300	1 000		1 600	1 000	24-26

ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LEURS DROITS ET L'EMANCIPATION							
Favoriser l'accès physique et numérique aux droits							
S. P. F.	Accueil renforcé	12 500	2 100		2 000	2 100	24-26
Favoriser l'égalité femme - homme							
C3S	EVARS / Van itinérant	215 000	3 666	3 668	3 666	2 500	
Favoriser l'autonomie							
A Prova	Lutter contre l'illettrisme et l'illectronimse ...	8 000	2 500	2 500	3 000	1 000	
CLVB	Basic Français	1 950		1 200		1 200	
FALEP	Réapprentissage savoirs de base	5 219	1 700		1 735	1 700	24-26
UDAF de Haute-Corse	Plateforme d'accompagnement budgétaire	44 032	2 000	1 500	4 000	2 000	24-26

Favoriser l'autonomie							
A Prova	Lutter contre l'illettrisme et l'illectronimse ...	8 000	2 500	2 500	3 000	1 000	
CLVB	Basic Français	1 950		1 200		1 200	
FALEP	Réapprentissage savoirs de base	5 219	1 700		1 735	1 700	24-26
UDAF de Haute-Corse	Plateforme d'accompagnement budgétaire	44 032	2 000	1 500	4 000	2 000	24-26
Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous							
ABC DansE	Etat de fatigue	7 000	2 000		2 000	2 000	
Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire							
L'ESCA	Atelier de lecture	8 810			1 470	1 470	
P. E. P.	Séjours colonies de vacances - VVV	12 200	2 500		3 000	2 500	24-26
S. P. F.	Soutien scolaire	1 250	1 000			750	
Encourager la pratique sportive pour tous							
Bastia XV	Rugby Social Club	50 000	3 000	3 000	2 000	3 000	24-26

AGIR SUR L'EMPLOI ET LA COHESION ECONOMIQUE							
Accompagner vers l'emploi							
Isatis	ACI Install'toit	300 176	6 000	12 000	12 000	6 000	
Mission Locale Bastia	Dispositif Opérationnel Mission d'insertion	47 057	2 000	4 000	5 000	2 000	24-26

Total des deux programmations du CDV 2024	452 252	36 636	26 788	8 470	44 390		
---	---------	--------	--------	-------	--------	--	--

NB : la dernière colonne « CPO » indique, s'il y a lieu, l'existence d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour l'action concernée, et les années de démarrage et de fin de ladite CPO.

Par ailleurs, 8 actions, parmi celles financées dans le cadre de cette seconde programmation du CDV, bénéficient d'une convention pluriannuelle d'objectif (CPO) pour la période 2024-2026, tel que prévu par la circulaire du 31 août 2023, et ont présenté des bilans détaillés démontrant la bonne réalisation de l'action en 2024.

Pour l'ensemble des CPO les montants annuels attribués sont conditionnés aux votes des budgets annuels et à la présentation de bilans détaillés.

Un document présentant de manière synthétique cette seconde programmation 2025 du Contrat de Ville est joint en annexe du présent rapport.

Figurent également en annexe, les programmations Cité Educative et Programme de réussite Educative, issues du même appel à projet.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver les actions relatives à la 2^{nde} programmation du Contrat de Ville pour l'année 2025 telles que figurant en annexe.
- D'approuver le coût des 17 actions financées sur cette seconde programmation à hauteur de 452 252 euros, ainsi que la participation de la Ville pour ces 17 actions à hauteur de 44 390 euros ;
- De préciser que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2025 de la Ville de Bastia au compte 6574 rubrique 824.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des conventions et documents se rapportant à cette affaire avec les porteurs de projets sur la base des actions validées et des montants de subventions alloués dans le cadre de cette première programmation Contrat de Ville 2025.

SYNTHESE

La Ville propose de financer 17 nouvelles actions dans le cadre du Contrat de Ville 2025, pour un montant total de 452 252 €, dont 44 390 € pris en charge par la commune. Ces projets visent l'inclusion sociale, la réussite éducative, la santé, et l'emploi dans les quartiers prioritaires de Bastia.